

# Appel à idées Mantes Innovaparc : l'EPAMSA a sélectionné le groupe Pichet pour le macrolot du quartier d'activités

## Communiqué de presse

Mantes-la-Jolie – 26 juin 2019

[www.epamsa.fr](http://www.epamsa.fr)

## Une démarche innovante pour Mantes Innovaparc

Un jury composé de Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Président de l'EPAMSA, Philippe Tautou, Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA, Christian Devillers, architecte-urbaniste de la ZAC Mantes Innovaparc et Harris Bodard, Délégué général d'Essor 78 (Entreprises Seine & Oise et Réseaux) a désigné vendredi 21 juin 2019, lors d'une séance ouverte aux acteurs économiques du territoire et animée par Rémi Cambau de Cadre de Ville, le groupement Pichet pour réaliser **le macrolot de 40 000 m<sup>2</sup> au cœur du quartier d'activités Mantes Innovaparc.**

Dans le cadre de l'appel à idées Mantes Innovaparc lancé par l'EPAMSA en mai 2018, deux groupements avaient été sélectionnés : le **groupe Pichet** accompagné par deux cabinets d'architectes, Badia Berger et Ilimelgo et le **groupe Alsei** avec EAI, cabinet d'architecture et d'urbanisme et Orange Business Services Smart City. Cet appel à idées, inscrit dans une démarche novatrice, a permis à ces deux groupes de participer, tout au long de l'année, à trois ateliers de travail pour faire évoluer et affiner leur projet en concertation avec l'EPAMSA.



*Le projet Pichet à l'horizon 2030*



Selon Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines, Président de l'EPAMSA, « le jury a été séduit par la **créativité et l'évolutivité** du projet proposé par le groupe Pichet ». Un « projet d'avenir » qui a su « étonner » le jury, comme le souhaitait Pierre Bédier lors du lancement de cet appel à idées il y a un an.

Pour Emmanuel Mercenier, Directeur général de l'EPAMSA « Le groupement piloté par Pichet aura pour mission de réaliser un projet original d'activités sur ce macrolot. Ce n'est pas seulement un projet d'architecture, c'est aussi un projet capable de s'adapter aux nouveaux et futurs modes de travail, en développant des démarches innovantes, programmatiques, environnementales et phasées dans le temps. L'évolutivité du projet est une donnée clé. »

## **Le groupe Pichet développera un concept original pour répondre à l'activité de demain autour de l'agriculture urbaine**

Pour concevoir ce projet, le groupe Pichet est accompagné par deux cabinets d'architectes : Badia Berger, et Ilimelgo. Pichet s'est également entouré de partenaires, notamment de la start-up Merci Raymond, spécialisée dans la végétalisation des milieux urbains, d'EDF pour la partie mobilité et énergie ou encore de Veolia pour la partie production.

Le programme, réparti en plusieurs phases, a été conçu comme un quartier d'activités productif offrant **des lieux de productions et de transformations alimentaires locaux**. « On ne peut plus opposer développement urbain et développement durable », explique Jérôme Nicot du groupe Pichet.

En lien avec les producteurs du territoire et les acteurs locaux de l'agriculture, les productions issues de l'aquaponie (associant l'aquaculture et l'hydroponie), de la permaculture et de la pisciculture pourront être transformées sur place. Le projet prévoit également un espace réservé au public (habitants, associations, centres de formation...) et animé par la start-up Merci Raymond, acteur innovant de l'agriculture urbaine.

Les grandes serres productives installées sur les toits d'un rez-de-chaussée actif donneront une **identité architecturale forte** au projet. En complémentarité, les **locaux d'activités** seront disponibles au rez-de-chaussée des serres. De l'immobilier tertiaire a été intégré au programme et pourra évoluer selon le contexte économique. L'ensemble du programme a été pensé pour évoluer dans le temps, notamment grâce à des bâtiments réversibles.

Pour le groupe Pichet, « il y a une tradition maraîchère ancrée sur ce territoire. Nous avons proposé un quartier d'activités productif qui renoue avec cette **identité** ».

Le groupe Pichet est le premier groupe immobilier unifamilial de France. Il intègre tous les métiers et les expertises de l'immobilier : promotion, administration de biens, exploitation hôtelière, foncière patrimoniale, viticole. Le groupe maîtrise la chaîne promotionnelle dans son ensemble, avec un développement national à partir d'un ancrage territorial fort.

## **Mantes Innovaparc : un quartier d'activités urbain et mixte sur l'axe Paris-Normandie**

Pour Christian Devillers, urbaniste de la ZAC Mantès Innovaparc, « C'est un projet très intéressant parce que c'est à la fois un projet urbain, un projet de paysage et un projet de développement économique. Ce quartier d'activités va inclure une part de mixité fonctionnelle, très bien relié à la ville où les salariés et les usagers pourront apprécier un cadre de vie ».

Mantès Innovaparc est un quartier d'activités de 58 ha situé au cœur de l'agglomération Mantoise à fort enjeu de développement économique. Il se distingue des autres opportunités d'implantation du Nord-Yvelines par sa localisation urbaine exceptionnelle en façade de l'**A13**, à proximité de la gare de Mantès-la-Jolie reliant Paris Saint-Lazare en 30 min et de la future gare **RER Eole desservant la Porte Maillot et La Défense** en moins de 30 min.

L'objectif de son concepteur, Christian Devillers, est d'aménager un véritable quartier articulant ville et activités. Programme mixte, Mantes Innovaparc propose **des activités** et des **logements** en continuité du quartier Mantes Université en cours de réalisation.

## Mantes Innovaparc

58 ha d'activité à développer

A proximité de l'A13

Connecté à la gare SNCF/RER Eole en 2024

2500 emplois à terme

### L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78).

Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur urbain pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m<sup>2</sup>,
- mandataire pour le compte des collectivités,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

## CONTACTS PRESSE EPAMSA

**Rachel Brunella** – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ [rachel.brunella@manifeste.fr](mailto:rachel.brunella@manifeste.fr)

**Stéphanie Malnuit** – EPAMSA

Tel : 01 39 29 24 90 ▪ [s.malnut@epamsa.fr](mailto:s.malnut@epamsa.fr)

 [@Epamsa](https://twitter.com/Epamsa)

 [EPAMSA](https://www.linkedin.com/company/epamsa)